

Tarifs individuels

2018-2019

Tarifs des enseignements

Droit de base annuel	160 €			
	≤ 3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
UEs à la carte (Cours HTT et FOAD)	42 €	56 €	84 €	112 €
UEs de mise à niveau (MVA 911/912)	56 €		Test BULATS	70 €

Tarifs certifications

Licence professionnelle	810 €
Master - Mastère spécialisé	1 120 €
Doctorat - HDR	Tarif ministériel en vigueur

Cas particuliers

MR11002A - Master 2 Sciences de l'éducation parcours formation des adultes	1 200 €
CS6900A - Certificat de spécialisation Bilan de compétences et bilans de carrière	2 600 €
MR05100A - Master 2 Comptabilité, Contrôle, Audit	3 000€ pour 2 ans soit 1 500 € par année universitaire

LES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER POUR BÉNÉFICIER D'UNE EXONÉRATION DES FRAIS D'INSCRIPTION

Obligatoirement, par voie postale :

- le dossier d'inscription Web et le contrat de formation
- la copie d'une pièce officielle d'identité
- si vous n'avez pas utilisé le paiement en ligne, un chèque libellé en euros correspondant au montant total des frais d'inscription (à l'ordre du régisseur des recettes de la scolarité du Cnam)
- le cas échéant et selon votre situation, un justificatif d'exonération (cf. tableau ci-dessous) :

Votre situation	Type d'exonération	Pièce justificative à fournir
Pupille de la nation ou de l'État	Totale	Carte
Auditeur.rice d'un autre centre Cnam (transfert de dossier)	Totale	Carte d'inscription de l'année en cours
Auditeur.rice d'une autre entité du Cnam (inscription complémentaire)	Partielle*	Carte d'inscription de l'année en cours
Demandeur d'emploi en fin de droits (droits épuisés)	Partielle*	Attestation du Pôle Emploi précisant la date de la dernière indemnisation datant de moins d'un mois
Bénéficiaire de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) d'un montant inférieur ou égale au RSA minimum (551 € au 1 ^{er} juin 2018).	Partielle*	Dernière attestation de paiement de l'ARE datant de moins d'un mois
Bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA)	Partielle*	Dernière attestation de paiement du RSA datant de moins d'un mois
Bénéficiaire de l'allocation spécifique de solidarité (ASS)	Partielle*	Dernière attestation de paiement de l'ASS datant de moins d'un mois
Bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)	Partielle*	Dernière attestation de paiement de l'AAH datant de moins d'un mois

* exonération des 160 € de droits de base pour l'année en cours

Des exonération nécessitent votre déplacement à la Fabrique des Compétences :

Votre situation	Type d'exonération	Pièce justificative à fournir
Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux	Totale	Notification de bourse
Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne	Totale	Notification de bourse
Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français	Totale	Notification de bourse
Apprenti.e du Cnam	Totale	Carte d'apprenti.e ou contrat d'apprentissage de l'année en cours
Personnel permanent du Cnam (sauf vacataire occasionnel.le et contractuel.le saisonnier.ère)	Totale	Contrat ou arrêté de nomination pour l'année universitaire en cours
Réfugié	Partielle*	Carte de résident de l'OFPRA

* exonération des 160 € de droits de base pour l'année en cours

Si vous êtes concerné.e par l'un de ces types d'exonération :

- Procédez à votre inscription administrative sans choisir d'exonération et sans procéder au paiement en ligne
- Régularisez votre inscription auprès de la Fabrique des Compétences du centre Cnam Paris (292, rue Saint-Martin, Paris 3^e, accès 17), muni.e du dossier d'inscription web, du contrat de formation, d'un titre de paiement et du justificatif d'exonération adapté.